

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 13 mai 2014

Madame Jocelyne Dagenais
Présidente
Institut de recherche et de développement
en agroenvironnement
2700, rue Einstein
Québec (Québec) G1P 3W8

**Objet : Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour
Question complémentaire du 13 mai 2014 (DQ13, n° 1)**

Madame la Présidente,

Le 30 janvier dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audiences publiques portant sur *Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent*. Le mandat a débuté le 31 mars 2014.

À la suite des audiences publiques tenues simultanément à Saint-Hyacinthe, à Bécancour et à St-Agapit en avril dernier, la commission d'enquête, chargée de l'étude de ce dossier, souhaiterait obtenir réponse à la question suivante :

Question 1

Lors de la séance du 3 avril 2014 des audiences publiques du BAPE, M. Jean-Luc Allard, de SNC Lavalin, a présenté les résultats des études portant sur l'impact sur la qualité de l'air des activités d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste au Québec (études PR3.6.18 à PR.6.21). Dans les diapositives 12 et 13 de sa présentation, M. Allard a résumé quels étaient les contaminants de l'air pour lesquels on observait un dépassement des normes (sans mesure d'atténuation) et quelles étaient les distances de dépassement. On observe plusieurs dépassements des normes jusqu'à une distance de 500 ou 600 mètres ou même plus.

Lors des audiences, certains intervenants ont exprimé des préoccupations quant à une potentielle contamination des cultures en raison des émissions dans l'air dans les zones de culture à proximité des plateformes d'exploitation. Les intervenants étaient particulièrement inquiets des impacts potentiels sur les légumes et fruits, sur les productions végétales biologiques et sur le lait des troupeaux laitiers alimentés par les cultures de ces secteurs.

Pourriez-vous évaluer si les niveaux d'émissions dans l'air anticipés pourraient avoir un impact sur la salubrité des productions végétales, dans un rayon de moins de 500 mètres de la plateforme et dans un rayon de moins d'un kilomètre ?

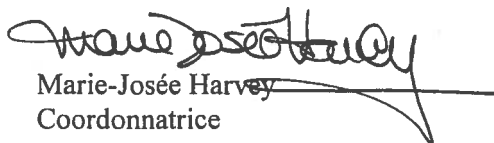
Compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux, une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée, soit d'ici le **20 mai prochain**.

Tous les documents déposés à la commission d'enquête sont accessibles au public sur le site internet du BAPE :

www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/index.htm

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour tous renseignements supplémentaires en composant le 1-800-463-4732 poste 432.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice